

CHEMINOTS **FO**

**LE RAIL**  
Syndicaliste

N°691 octobre novembre 2024

Libre et Indépendant

**À L'INTERPRO**

**COMME À LA SNCF,**

**LA GRÈVE À L'ORDRE**

**DU JOUR !**



## INSTANCES ET ACTIONS FEDERALES

- 2** L'agenda et vos formations
- 3** Édito
- 4** NAO Salaires 2025
- 5** Construisons la grève pour gagner !
- 6** FO répond au Collectif National ASCT
- 7** Un GT Sûreté d'actions
- 8** Le dépeçage de la SNCF : depuis 20 ans, on vend à la découpe !
- 9 à 12** Actualités des Zones
- 13** UNAC : FO intervient sur la sécurité lors des départs de train
- 14** UNCMT : Le Bureau de l'UNCMT se met en ordre de conquête !
- 15 & 16** 3 milliards « d'économie » (à nouveau) sur le dos des retraités !
- 17 & 18** L'indépendance se traduit par nos revendications et nos actions !
- 19** Espace militant : Hommage à Christine !

- 05 décembre** Conseil National 2024
- 9 et 10 janvier** Bureau Fédéral FO Cheminots
- 16 janvier** Congrès UNAC-FO
- 28 au 30 janvier** GT Métiers
- 13 et 14 mars** Bureau Fédéral FO Cheminots

## FORMATIONS

|         | DATES    | FORMATIONS                                       |
|---------|----------|--|
| Janvier | 14       | Délégué de commission de notations               |
|         | 15       | Délégué de commission de notations               |
|         | 21 au 23 | Militant « animateurs de structures syndicales » |
| Février | 4 au 6   | Nouveau Militant « Tournée et Permanence »       |
| Mars    | 19 et 20 | Trésorier de syndicat ou d'UR                    |
|         | 25 au 27 | Nouveau Militant « Tournée et Permanence »       |
| Mai     | 20 au 22 | Militant « Élu et mandaté »                      |
| Juin    | 17 au 19 | Nouveau Militant « Tournée et Permanence »       |

### LE RAIL SYNDICALISTE

www.fo-cheminots.com  
Rédaction / Administration  
7, passage Tenaille 75014 Paris  
C.P.P.A.P. 1124 S 07394  
Tél. : 01 40 52 86 04  
Mail : federation@fo-cheminots.fr  
Directeur de la publication : Philippe Herbeck  
Publicité Faits et Objectifs des Cheminots :  
7, passage Tenaille 75014 Paris  
Tél. : 01 40 52 86 04  
Maquette : Joël Van Speybroeck  
Tél. : 06 07 96 40 65  
Impression : Vincent Imprimeries





## VERS LA GRÈVE POUR GAGNER ?

À l'heure où nous finalisons ce numéro du Rail Syndicaliste, les quatre organisations syndicales dites représentatives annoncent leur volonté de se mobiliser contre le démantèlement de l'opérateur historique, marqué par la filialisation et la privatisation du fret, du TER et du Transilien. Mieux vaut tard que jamais, et **FO Cheminots** mettra bien sûr toutes ses forces dans cette bataille.

Nous déplorons cependant l'aspect de «baroud d'honneur» de cette décision : une grève d'avertissement prévue pour le 21 novembre, suivie d'une grève illimitée à partir du 11 décembre, soit seulement quatre jours avant le transfert en filiale des 1 000 cheminots des étoiles d'Amiens et de Nice, et vingt jours avant celui des 5 000 cheminots du fret.

Il est également regrettable que ces mêmes organisations syndicales aient refusé la grève illimitée en 2018, lors de la réforme Borne qui, sous couvert d'un «nouveau pacte ferroviaire», a entraîné la fin des recrutements sous statut, le morcellement de la SNCF, l'ouverture à la concurrence et les transferts obligatoires de personnel. À l'époque, elles avaient préféré une grève échelonnée, comparable à une grille de loto, qui s'est avérée inefficace pour paralyser le pays et a facilité le succès du projet gouvernemental dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

Nous déplorons également l'absence de mobilisation sur la question des salaires, alors même que la direction a annoncé leur gel pour l'année en cours et que la table ronde de négociation est fixée au 20 novembre.

Toutefois, chaque victoire constitue un levier pour les travailleurs, et notre organisation fera tout pour gagner, en s'appuyant sur ce que nous savons faire de mieux dans de telles situations : organiser des assemblées générales afin que les grévistes prennent le contrôle de leur mouvement.

Sur le plan interprofessionnel, l'heure est également à la mobilisation. Conformément aux décisions du Comité Confédéral National des 24 et 25 septembre derniers, un meeting national s'est tenu à Paris, rassemblant 2 000 militants FO pour lancer une campagne nationale sur les salaires et l'abrogation de la contre-réforme des retraites.



Depuis lors, la situation sociale dans le pays n'a cessé de se dégrader, et les appels à la grève se multiplient : le 13 novembre chez Michelin et Auchan, le 14 novembre chez les pilotes d'avion, le 21 à la SNCF, et en décembre chez France Travail, dans la fonction publique, ainsi qu'une nouvelle fois à la SNCF. Comme l'a souligné notre Bureau fédéral les 7 et 8 novembre, l'heure est à l'unité et au rassemblement, afin que les travailleurs s'organisent aux côtés de leurs syndicats pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

**Comme ils l'ont toujours fait,  
les cheminots de Force Ouvrière  
sauront prouver qu'ils sont prêts !**

# NAO Salaires 2025

## 0,5%, 15 balles, et un Mars !

*Le 20 novembre 2024, les négociations annuelles ont donc eu lieu.*

*De « négociations », elles n'ont que le nom !*

Les négociations annuelles ont donc eu lieu. De « négociations », elles n'ont que le nom.

- 0,5% d'augmentation générales
- 13,5 euros sur la prime de travail des statutaires et 15 euros intégrés au salaire des contractuels
- Quelques PR supplémentaires et « primettes » éventuelles pour les plus chanceux.

Une fois de plus, l'augmentation générale est de loin inférieure à l'inflation officielle, comme depuis plus de 10 ans maintenant.

Plus de 15% de perte pour les cheminots depuis 2014.

Une fois de plus tout s'est fait sans aucune information aux cheminots, alors que les négociations ont débuté dès septembre dernier.

Une fois de plus, aucune mobilisation des cheminots n'a été organisée.

**Nos salaires ne valent-ils pas une grève ???**

**Pour FO Cheminots, il est plus que temps que cette inaction cesse.**

**COMMUNIQUÉ**

Fédération Syndicaliste Force Ouvrière  
**CHEMINOTS FO**

Paris, le 21 novembre 2024

**NAO Salaires 2025 : 0,5%,  
15 balles, et un Mars !**

Les négociations annuelles ont donc eu lieu. De "négociations" elles n'ont que le nom.

- 0,5% d'augmentation générale
- 13,5 euros sur la prime de travail des statutaires et 15 euros intégrés au salaire des contractuels
- Quelques PR supplémentaires et "primettes" éventuelles pour les plus chanceux.

⇒ Une fois de plus, l'augmentation générale est de loin inférieure à l'inflation officielle, comme depuis plus de 10 ans maintenant. Plus de 15% de perte pour les cheminots depuis 2014.

⇒ Une fois de plus tout s'est fait sans aucune information aux cheminots, alors que les négociations ont débuté dès septembre dernier.

⇒ Une fois de plus, aucune mobilisation des cheminots n'a été organisée.

**Nos salaires ne valent-ils pas une grève ???**

**Pour FO Cheminots, il est plus que temps que cette inaction cesse.**

**FO Cheminots propose de construire, dans l'unité la plus large possible, la mobilisation nécessaire pour gagner notre dû : une véritable augmentation générale des salaires.**

**CONTACT PRESSE FO Cheminots : Daniel FERTE - 06.70.60.46.81**

**Libre et Indépendant**

Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 Paris - Tél. : 01 40 52 86 04  
federation@fo-cheminots.fr

**FO CHEMINOTS PROPOSE DE CONSTRUIRE, DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE POSSIBLE, LA MOBILISATION NÉCESSAIRE POUR GAGNER NOTRE DÛ : UNE VÉRITABLE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !**



# CONSTRUISONS LA GRÈVE POUR GAGNER !

*Les militants FO soulignent, par leur mobilisation, par leurs chants, par leur détermination que, pour nous, la séquence syndicale et sociale qui s'ouvre, doit être celle de la construction de la mobilisation, du rapport de force y compris par la grève pour obtenir satisfaction sur notre cahier de revendications, en particulier l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires !*

Quatre organisations syndicales ont appelé à la grève le 21 novembre dernier.

Le Bureau Fédéral FO cheminots réuni les 7 et 8 novembre réaffirme :

- Son opposition à l'ouverture à la concurrence ;
- Son opposition à toute filialisation, privatisation, régionalisation, autant de mots pour cacher l'explosion de l'opérateur historique et la destruction du service public de transport ferroviaire fret et voyageurs.

**Le Bureau Fédéral FO Cheminots affirme également la nécessité de construire le rapport de force pour gagner l'augmentation générale des salaires et l'abrogation de la réforme des retraites.**

**Le Bureau Fédéral FO Cheminots apporte son soutien total à tous ses adhérents et toutes ses structures qui s'engageront, par la grève, dès le 21 et au-delà pour gagner sur nos revendications.**

**COMMUNIQUÉ**

Paris, le 8 novembre 2024

**Dès le 21 novembre  
Construisons la grève pour gagner !**

Quatre organisations syndicales appellent à la grève le 21 novembre prochain.  
Le Bureau Fédéral FO cheminots réuni les 7 et 8 novembre réaffirme :

- Son opposition à l'ouverture à la concurrence,
- Son opposition à toute filialisation, privatisation, régionalisation, autant de mots pour cacher l'explosion de l'opérateur historique et la destruction du service public de transport ferroviaire fret et voyageurs.

Le Bureau Fédéral FO cheminots affirme également la nécessité de construire le rapport de force pour gagner l'augmentation générale des salaires et l'abrogation de la réforme des retraites.

Le Bureau Fédéral FO cheminots apporte son soutien total à tous ses adhérents et toutes ses structures qui s'engageront, par la grève, dès le 21 et au-delà pour gagner sur nos revendications.

CONTACT PRESSE FO Cheminots : Daniel FERTE - 06.70.60.46.81

**Libre et Indépendant**

Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 Paris - Tél. : 01 40 52 86 04



# FO RÉPOND AU COLLECTIF NATIONAL ASCT

**Le CNA ayant interpellé par mail l'ensemble des organisations syndicales, le GT ASCT FO a décidé de lui faire une réponse argumentée en joignant, par ailleurs à la réponse, notre cahier revendicatif trains.**



Paris le 23/10/2024

Chers collègues,

Nous avons pris connaissance de vos courriers des 23 septembre et 7 octobre derniers. Vous trouverez en pièce jointe le cahier revendicatif de notre Groupe de Travail ASCT qui, nous le pensons, répond aux problématiques que vous soulevez et qui sont vécues chaque jour par tous les ASCT.

En complément pour répondre à quelques-unes des questions et revendications figurant dans votre courrier, nous vous apportons les précisions suivantes :

Comme vous l'écrivez, malgré les délais de passage accélérés (4 années maximum pour le passage à la classe supérieure) la plupart des collègues n'atteignent pas les positions les plus hautes ( ou équivalent pour les ASCT non-statutaires). C'est pourquoi nous revendiquons pour notre part une inversion de la logique par la mise en place d'un déroulement de carrière garantissant l'accès à la position de rémunération terminale de la classe 4 ( ou équivalent pour les ASCT non-statutaires).

Les éléments de salaires liquidables ( comptant pour la retraites) sont : le traitement, l'indemnité de résidence et la prime de travail.

Pour les modalités du CAA, nous invitons chacun à contacter son représentant Force Ouvrière qui saura expliquer ce dispositif.

Nous partageons la revendication de revalorisations des indemnités, gratifications et allocations en général, mais revendiquons également l'augmentation générale des salaires : la politique salariale de la Direction sur les 10 dernières années ayant fait perdre 15% aux salaires par rapport à l'évolution des prix.

Nous partageons la nécessité de percevoir une indemnité de saisie pour l'utilisation des outils informatiques autres que les PC. Ces évolutions techniques justifient d'ailleurs également à notre sens une revalorisation substantielle de la prime de travail, cette dernière, même si elle a progressé, n'a pas suffisamment évolué par rapport aux évolutions des outils.

Pour ce qui est des parcours pro, il nous semble compliqué d'avoir un parcours national. Les différents périmètres ne permettant pas nécessairement la même évolution pour tous. Ces parcours pro sont le fruit d'accords locaux qui tiennent compte des réalités locales. Pour le reste, un ASCT peut faire une demande de changement de résidence pour convenance personnelle (mutation), les textes statutaires et réglementaires précisant que ces demandes doivent être satisfaites dans l'ordre chronologique de leur dépôt.

Si la revendication de départ anticipé en retraite est parfaitement juste, la comparaison avec les ADC ne nous paraît pas la plus efficace. Il faut rappeler que les ADC ne bénéficient plus des 5 années de bonifications s'ils ont été embauchés après 2009 (bonifications remplacées par un dispositif particulier du Compte Epargne Temps pour les ADC embauchés entre 2009 et 2019 et tout simplement disparu pour les ADC embauchés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020). C'est pourquoi nous revendiquons pour notre part la mise en place d'un système de bonification pour un départ anticipé à hauteur d'un an pour 5 ans de travail en horaires décalés.

Voilà pour l'essentiel les réponses que nous pouvons vous apporter. Nous sommes disponibles pour vous rencontrer si vous le souhaitez.

Recevez, chers collègues, nos salutations fraternelles.

Fédération FO des Cheminots  
7 Passage Tenaille  
75014 Paris  
Tel : 01 40 52 86 04- Mail : federation@fo-cheminots.fr

# UN GT SÛRETÉ D'ACTION !



**Le Groupe de Travail (GT) Sûreté s'est réuni le 10 octobre à la Fédération, offrant une précieuse opportunité d'échanges enrichissants pour les représentants FO Sûreté venus de toute la France.**

**Cette réunion a permis de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité touchant les agents de la SUGE dans différentes régions. Elle a également été l'occasion de réfléchir à des moyens d'améliorer l'efficacité du fonctionnement du GT, tout en explorant la cartographie de la présence militante et les possibilités de développement de notre action syndicale.**

Des inquiétudes persistent quant aux effectifs, notamment en raison des projets de création d'Unités Régionales d'Intervention Rapide dans un contexte marqué par la fermeture de sites. Par ailleurs, la question récurrente de la contractualisation continue de poser problème, particulièrement en raison de l'ouverture à la concurrence. Les filialisations prévues dans les réseaux TER et Transilien font craindre une réduction des volumes horaires globaux contractualisés, impactant potentiellement les conditions de travail et l'emploi des agents.

Le groupe de travail a également axé ses discussions sur l'importance de la communication, devenue essentielle à l'ère numérique. Il a été décidé de renforcer la présence sur les réseaux sociaux et de développer les communications par vidéo, afin de toucher un plus grand nombre d'agents rapidement et d'adopter la modernité imposée par notre époque.

Enfin, le GT Sûreté a réfléchi à ses prochaines initiatives, avec la volonté de relancer des mobilisations d'envergure nationale. Ces actions, comme celles menées avec succès au cours de l'année écoulée, visent à obtenir une réelle prise en compte des revendications des agents et à affirmer leur voix dans les décisions impactant leur métier.

Le 25 novembre prochain, une délégation FO Cheminots sera reçue à l'Assemblée Nationale pour être entendue dans le cadre d'un projet de loi relatif au renforcement de la sûreté dans les transports. Ce sera l'occasion de rappeler nos revendications et analyses, et notamment la problématique de la contractualisation qui paralyse le travail des agents au quotidien et fait peser à termes des menaces sur les effectifs.

**Le gt sûreté a réfléchi à ses prochaines initiatives, avec la volonté de relancer des mobilisations d'envergure nationale.**





## Depuis 20 ans, on vend à la découpe !

À l'heure où le transport ferroviaire de voyageurs s'ouvre à la concurrence, notamment par la filialisation des lots TER dans un premier temps, il est pertinent de revisiter ce que notre fédération écrivait déjà il y a plus de 20 ans. À l'époque, le processus de régionalisation venait d'être lancé, conférant aux Conseils Régionaux le rôle d'Autorités Organisatrices des Transports.

Il convient de rappeler que les autres fédérations syndicales s'étaient alors félicitées de cette évolution, sans doute en raison de l'orientation politique majoritairement favorable de leur point de vue des instances régionales à cette époque. Cependant, dès le début, et en toute indépendance, notre fédération avait mis en garde contre les dangers de cette fragmentation du transport ferroviaire. Nous pointions alors les risques pour l'égalité des citoyens face au droit au transport, les ruptures possibles dans la coordination du système ferroviaire, ainsi que les menaces de désinvestissement dans le réseau, parmi d'autres préoccupations.

Dès 2001, notre fédération concluait que cette régionalisation représentait « un coup fatal... porté au service public républicain ». Un diagnostic d'une dramatique actualité.



### La régionalisation à l'épreuve de la généralisation

Les sept régions test de la régionalisation ferroviaire auront bientôt leur bilan. De cette expérience réversible, il n'est pas évident que le bilan n'ait pas été jugé positif, la France va passer à la généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2002 (au moment même où elle passera à l'Euro).

Domage que ce bilan n'ait pas été positif et que le gouvernement généralise une régionalisation qui n'est pas exempte de problèmes et de risques.

Chaque Conseil Régional va devenir Autorité Organisatrice de Transport. Selon la loi S.R.U.<sup>(1)</sup>, elle ne sera pas la seule. Les conseils généraux, les communautés d'agglomération dépendront aussi cette autorité. Chacun peut constater que le montage d'un transport de service public pour être complexe en fonction de son trajet et que rien n'existe pour surmonter ces difficultés qui s'annoncent. D'autant plus la juxtaposition des régions administratives ne prend pas en compte la dimension interrégionale qui, déclassement des trains régionaux aidant, a tendance à s'étendre. Là encore, la loi

ne prévoit aucun système d'harmonisation. Un exemple (navrant) s'est produit entre la région centre (expérimentatrice) et l'Ile de France sur la ligne Paris-Chartres où la desserte avant expérimentation s'arrêtait à Versailles, Rambouillet (Yvelines) et toutes les autres gares de Gazeran (Eure-et-Loir) à Chartres. Pendant l'expérimentation, l'arrêt à Rambouillet a été supprimé faute de participation financière de la région Ile de France.

C'est ce danger de déstructuration des dessertes multirégionales qui n'est pas pris en compte. Chacun peut mesurer la complexité d'un montage légal (loi S.R.U.) à la fois en « pompes russes » elles mêmes étant interdépendantes et sans règle du jeu ni arbitre pour organiser ces liaisons. La loi S.R.U. apparaît donc, pour sa partie « transports », incomplète et boiteuse.

Un autre danger vient à l'entrée en lice des hommes politiques dans l'organisation des transports. Plus, leur souci primordial est de se faire réélire. Ils attachent, en conséquence, une attention toute particulière à la visibilité de leur action. Cela s'est traduit, pour les régions expérimentatrices, par la com-



mande de matériel neuf et par la rénovation de lignes plus anciennes. Le tout étant de montrer à l'usager/électeur un matériel rotatif, et une augmentation de dessertes, preuves de l'action politique. Les paramètres moins voyants et souvent plus coûteux comme le développement des infrastructures pour faire face au développement du trafic passent au second plan.

Enfin, l'apparition de tarifications différenciées suivant les régions, de droits d'accès et de prestations différentes aussi (exemple : la suppression de la 1<sup>re</sup> classe en Ile de France) font que les citoyens n'ont plus les mêmes droits suivant leur lieu de résidence. Il y aurait donc des citoyens à plusieurs vitesses.

Pour Force Ouvrière, c'est un coup fatal qui va être porté au Service Public Républicain alors que les besoins auraient pu être mieux pris en compte sans remettre en cause la péréquation tarifaire ni les droits d'accès.

C. J.

(1) Loi de Solidarité et de Renouveau Urbain

**Le Rail Syndicaliste FO**  
 Organe mensuel de la FÉDÉRATION DES CHEMINOTS FO  
 N° 541 - JUILLET 2001 - 5 F  
 I.S.S.N. 0150-1312

**Alors préférez-vous la pertinence d'un syndicat libre et indépendant ou bien les arguments trompeurs des centrales affiliées politiquement ?**

**FO Cheminots, le syndicat libre et indépendant**





### ÉTOILE D'AMIENS

## DES NÉGOCIATIONS DANS LE CADRE D'UN RAPPORT DE FORCE ANNONCÉ

À la veille du transfert des agents de l'Étoile d'Amiens, la direction se retrouve face à la perspective d'un conflit majeur (une très large majorité % de D2i déjà posées par les agents). Consciente des enjeux, la direction a ainsi été contrainte d'ouvrir des négociations sur lesquelles les camarades des syndicats FO Cheminots d'Amiens et de Tergnier communiquent auprès des collègues à chaque étape. Voici donc leur dernière communication.

« Depuis la pose massive de D2i par les ADC de la SVEA, les négociations en vue du SA 2025 se sont accélérées et la direction a amendé son projet initial :

- Suppression de la tâche « pleins de gasoil »
- Créations de JS pour améliorer les projets de roulements (Amiens et Beauvais)
- Création de roulements à Amiens pour répondre à la demande de progressivité
- Création d'une prime spécifique manœuvres d'aiguille
- Création d'une prime de compensation pour la perte d'EVS liée à la baisse de nombre de RHR

Pour autant, des revendications demeurent, et des ADC les ont directement exprimées aux dirigeants de la SVEA lors de leur passage au dépôt d'Amiens ce 22 octobre.

Ces échanges ont amené la direction à contacter les OS pour faire la proposition suivante. Compte tenu de la spécificité du site d'Amiens qui a des agents au sol (les remisseurs-dégareurs), la direction propose de supprimer les manœuvres au dépôt d'Amiens pour les ADC pour répondre à la revendication exprimée : ne pas allonger les fins de service par rapport à l'heure d'arrivée des trains. Les sites d'Abbeville, Laon et Beauvais n'ayant pas d'agents au sol, les manœuvres d'aiguilles restent aux ADC. La contrepartie demandée par la direction est la levée des dii posées pour le 14 décembre.

Il nous semblait important de vous relayer cette proposition, qui de notre point de vue aurait un impact positif sur les conditions de travail des ADC et qui est le fruit de votre mobilisation ».

**Les camarades de FO concluent en rappelant aux agents que la décision leur appartient collectivement et organisent donc une consultation car à FO, la négociation se fait sur les bases revendicatives établies ensemble et l'action collective appartient à tous sur des bases démocratiques.**



### RADIALES PARISIENNES

## LES SYNDICATS FO CHEMINOTS S'ORGANISENT POUR PRÉPARER L'AVENIR



Le 11 octobre dernier, une réunion importante s'est tenue dans les locaux du syndicat de Tergnier et ses environs. Cet événement a rassemblé tous les élus ainsi que quelques militants restants de la BU TER Hauts-de-France, qui seront affectés aux radiales parisiennes à partir du 15 décembre.

Cette réunion a été l'occasion de discuter des points forts et des défis rencontrés par les quatre syndicats : Paris, Creil, Amiens et Tergnier. Si certaines régions ont connu des évolutions positives ces dernières années, d'autres, comme Paris TER, voient leur activité syndicale décliner progressivement.

La composition de notre liste d'élus au CSE a été revue en raison de la perte de certains agents transférés vers la filiale « Étoile d'Amiens », tout en conservant la structure issue des dernières élections. Cette réorganisation concerne également les membres de la CSSCT et les représentants de proximité de la commission locale. Nous avons listé les futurs élus qui in-

tégreront ces instances et examiné les membres qui rejoindront la CSSCT. Nous sommes toujours en attente de précisions de la DL Paris Hauts-de-France concernant l'éventuelle augmentation du nombre de représentants de proximité.

Nous avons également pris le temps de souligner les points positifs de chaque syndicat. Par exemple, le journal syndical de Paris s'avère être un outil précieux pour diffuser des informations au sein des radiales parisiennes. Afin de renforcer notre coordination, nous allons partager nos listes d'adhérents et de sympathisants et organiser des plannings de tournées couvrant l'ensemble du périmètre Sud TER.

En parallèle, nous travaillons à la création d'un groupe de communication via Messenger ou WhatsApp. Ce groupe inclura des membres identifiés spécifiquement pour distribuer les tracts, mettre à jour les panneaux d'affichage, et organiser les tournées syndicales sur le terrain. Cet outil permettra de pallier les lacunes de communication parfois constatées sur notre périmètre.

Nous faisons face à des défis majeurs dans notre région. Il est impératif de commencer dès maintenant à préparer les prochaines élections et l'ouverture à la concurrence des radiales parisiennes, prévue pour le SA 2028. Lors des dernières élections sur le versant sud de TER HDF, nous étions au coude-à-coude avec la CGT, FO étant le deuxième syndicat choisi par les agents.

Zone-IDF

TGV Axe Nord

FO INTERVIENT EN DCI POUR LE RESPECT DES PARCOURS PRO !

Des mutations hors bassin d'emploi au TGV ! À la suite de toutes les rumeurs circulant au sujet des mutations entrantes à l'UO TGV Paris Nord, nous avons posé une Demande de Concertation Immédiate afin d'avoir des éclaircissements.

Mutations entrantes

La direction d'Axe Nord ne s'en cache pas, devant l'urgence à couvrir les départs vers Eurostar, elle a décidé de procéder à 6 mutations entrantes. Le protocole en vigueur l'a toujours permis depuis sa création mais ces mutations étaient rares.

L'Axe Nord justifie ces mutations soudaines par le fait qu'elle est au maximum de ses capacités de formation (CTT, FE, rames, etc..) mais elle nous apprend aussi que Transilien rechigne à céder des conducteurs ! Nous avons rappelé le manque d'anticipation et notre désaccord sur la méthode surtout que du détachement temporaire aurait pu être une solution car ces mutations péjorent définitivement le parcours vers les EF de 4 agents de notre bassin d'emploi.

L'Axe Nord s'est engagé à pratiquer du détachement si une telle situation venait à se reproduire. Nous serons vigilants sur ce sujet.

Formations TGV prévues via le parcours professionnel

- Pour 2024, 4 agents en novembre
- Pour 2025, 4 en janvier, 4 en mars, 4 en mai, 4 en septembre
- Pour 2026, 4 en janvier, 4 en février (pouvant être avancé en novembre 2025), 4 en mars, 4 en mai, 4 en septembre et 4 en novembre

À nouveau, la séparation des activités pénalise les cheminots. FO exige un suivi impliquant tous les acteurs pour garantir le respect du protocole. Pendant qu'une OS collabore avec la direction H/K pour réduire l'accès des conducteurs au TGV, FO revendique la sauvegarde et l'amélioration du protocole et rappelle que cela passera par le rapport de force adéquat. Préparons-nous !



TECHNICENTRE DE PARIS NORD

FO DÉFEND LES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Conditions de travail, formations, sécurité, travaux, sanctions...

Alors que l'entreprise loue les efforts des cheminots pour et pendant les JOP, nous constatons qu'avec plus de moyens financiers et humains, les résultats sont au rendez-vous. Nous demandons donc à la direction de combler tous les postes vacants au sein du TCPN et d'anticiper la venue de personnel supplémentaire. Aujourd'hui, c'est pas moins de 10 postes non couverts et aucune NAC n'est prévue cette année, en dépit de la réglementation liée aux notations.

Depuis juillet, FO constate une recrudescence des arrêts de travail, un surmenage engendrant des RPS, des accidents, des arrêts dans plusieurs équipes. Nous avons posé 2 DA (Droits d'Alerte) pendant l'été. Ce que nous avons obtenu : une réduction de la charge de travail lissée sur 3 semaines, la fermeture d'une voie au MVEF entraînant une réduction de charge, le passage rapide du constructeur.

Formations/sécurité

Nous remarquons une augmentation des agents envoyés en formation. Cette initiative pourrait être bonne, mais la réalité est tout autre : une pression est exercée par des dirigeants privilégiant la rapidité de production plutôt que le travail fait dans les règles. Nous rappelons à la direction que l'application des documents de maintenance, le respect des procédures, la sécurité, est la norme.

Digital

Les applications dites fonctionnelles dans les équipes telles que GO-MOUV, Digi-EJ, OSMOSE, etc... rencontrent beaucoup de problèmes. De plus en plus de "mode dégradé" se mettent en place et créent des manquements dans les validations nécessaires du produit fini. Nous demandons des inves-

tissements à hauteur des engagements pour accompagner les agents dans leurs missions.

Travaux

L'entreprise a fait le choix de tout faire en même temps, en dépit du bon sens... cela a pour conséquences : chantier saturé rames sur voies inadéquates graissage d'aiguilles problématique mise en service du groupe C (V31 à V33) toujours pas finalisée pour toutes les équipes inondations récurrentes des entrevoies et des fosses sur groupes B et C Nous continuons à suivre ces sujets.

Augmentation significative des sanctions

On observe une augmentation des sanctions disciplinaires : la direction tape dès qu'elle peut taper et exerce d'une certaine manière une oppression permanente. Cela a pour conséquence un climat tendu : c'est la boule au ventre que certains agents viennent au travail ! Il faut savoir que ces sanctions sont appliquées en dépit de la réglementation et des procédures. C'est une position dogmatique ayant pour seul but de licencier quiconque déplaît au patron. En finalité, nous nous apercevons que post-JO, les dysfonctionnements demeurent au sein du technicentre. Conditions de travail, moyens humains, matériel et infrastructures ne sont pas au rendez-vous, ce qui impacte inévitablement la vie des cheminots. Les objectifs de la direction ne prennent pas en compte les besoins réels des agents, et priorisent les résultats de production qui se répercutent sur la santé et la qualité de vie au travail de chacun.

Nous resterons vigilants à tous sujets sur le TCPN et au respect des droits de tous !



DIRECTION DE LIGNE LIMOUSIN-PÉRIGORD

ATTAQUE CONTRE LA RÉGLEMENTATION DES ROULANTS !

FO vous alerte et dénonce ! Le personnel roulant de la DTL Limousin-Périgord visé par une régression Sociale !

Au mois de février 2024, sous-couvert et à l'appel d'une organisation syndicale représentative, un mouvement des personnels ADC s'est déroulé sur la résidence de Limoges ! Dans ce conflit, plusieurs revendications furent négociées dont un système de « consigne téléphonique » faisant d'abord l'objet d'une expérimentation sur la DTL de trois mois à compter du 4 mars 2024.

Bien sûr, la direction a saisi l'opportunité de cet accord pour le moins local et revendiqué sur ce seul territoire par une OS, pour dès à présent l'étendre à toute la DTL à des personnels non-demandeurs et ressentant cette directive comme une torsion à un système protégé par les accords de branche qui citent : « Tout salarié doit être programmé avant son départ en repos » et par les accords d'entreprise qui sont beaucoup plus à l'avantage de ces mêmes salariés.

Également afin d'y apporter notre totale opposition et soutenir les personnels qui se sentent floués par cet accord, nous ne pouvons que rappeler à la DTL LP aux accords de branche protégeant la QVT et vie sociale de ses salariés mais aussi la rappeler à « l'article 10 deuxième partie sur l'organisation du travail » qui souligne le droit à la déconnexion de ses salariés !!!

Ce système proposé représente, à n'en pas douter, l'une des plus grandes régressions sociales mise à disposition d'une OS depuis la signature des accords de branche et d'entreprise.

Dans ces conditions, que nous dénonçons avec la plus grande fermeté, FO Cheminot Dordogne se tient à la disposition des agents roulants ADC et ASCT afin que leur vie sociale et leurs conditions de travail soient respectées et à minima que les accords qui les protègent soient eux aussi respectés !



FO Cheminots Dordogne pour revendiquer et résister aux atteintes de vos droits du travail, un syndicat toujours plus proche des sujets du quotidien qui vous préoccupent !

Direction de Zone Sûreté Sud-Ouest

NON À LA FERMETURE DE SITES !



Les lendemains de grandes fêtes sont souvent synonymes de gueules de bois ... cela se vérifie tristement sur l'après Jeux Olympiques de Paris !

En effet, les tribunes des jeux venaient à peine de fermer, que des rumeurs de réorganisation du maillage territorial, pour ne pas dire fermetures, circulent. Elles émanent d'une direction zonale qui explique la difficulté de gestion des sites de moins de 10 agents ! Devons-nous expliquer la situation de tous les agents de la Sûreté Ferroviaire du Sud-Ouest, qui sont implantés sur un territoire grand comme le Portugal avec le plus petit effectif de la SUGE de France ? Expliquons la souplesse qu'ils offrent au service pour couvrir les besoins sûreté grandissants, dans un contexte de menace terroriste au plus haut ?

Aussitôt, notre OS a demandé des comptes via une DCI. Lors de celle-ci une communication dite maladroite a été évoquée... Aussi la direction nous a expliqué que « Les besoins de sécurisation dans les transports sont en constante évolution (...) » Nous sommes totalement d'accord ! Et oui, puisque depuis la fermeture du site de Brive, les faits ne diminuent pas, au contraire même. La fréquentation des TER Nouvelle-Aquitaine augmente de 10 % par an depuis 2017, et s'établit même à + 22 % en 2022, un nouveau record. Les attaques du réseau ferroviaire de cet été mettent en lumière la vulnérabilité de ce dernier et tout récemment, la SNCF a décidé d'injecter 1,5 millions de places supplémentaires vers le Sud-Ouest.

Pour résumer de manière claire, augmentation des besoins de sûreté + trafic voyageurs en hausse + plus petit effectif de France + territoire grand comme un pays + maillage fragilisé = Renforcement en effectifs des sites de moins de 10 agents et ouverture(s) de site(s) !

Hors de question d'entendre parler de fermeture de site, hors de question de laisser augmenter les RPS pour les agents SUGE qui méritent plus qu'une semaine de QVT ! FO Cheminots se battra pour cela !

Les lendemains de grandes fêtes sont souvent synonymes de gueules de bois... cela se vérifie tristement sur l'après Jeux Olympiques de Paris !

En effet, les tribunes des jeux venaient à peine de fermer, que des rumeurs de réorganisation du maillage territorial, pour ne pas dire fermetures, circulent. Elles émanent d'une direction zonale qui explique la difficulté de gestion des sites de moins de 10 agents ! Devons-nous expliquer la situation de tous les agents de la Sûreté Ferroviaire du Sud-Ouest, qui sont implantés sur un territoire grand comme le Portugal avec le plus petit effectif de la SUGE de France ? Expliquons la souplesse qu'ils offrent au service pour couvrir les besoins sûreté grandissants, dans un contexte de menace terroriste au plus haut ?

Aussitôt, notre OS a demandé des comptes via une DCI. Lors de celle-ci une communication dite maladroite a été évoquée... Aussi la direction nous a expliqué que « Les besoins de sécurisation dans les transports sont en constante évolution (...) » Nous sommes totalement d'accord ! Et oui, puisque depuis la fermeture du site de Brive, les faits ne diminuent pas, au contraire même. La fréquentation des TER Nouvelle-Aquitaine augmente de 10 % par an depuis 2017, et s'établit même à + 22 % en 2022, un nouveau record. Les attaques du réseau ferroviaire de cet été mettent en lumière la vulnérabilité de ce dernier et tout récemment, la SNCF a décidé d'injecter 1,5 millions de places supplémentaires vers le Sud-Ouest.

Pour résumer de manière claire :

Augmentation des besoins de sûreté + trafic voyageurs en hausse + plus petit effectif de France + territoire grand comme un pays + maillage fragilisé = Renforcement en effectifs des sites de moins de 10 agents et ouverture(s) de site(s) !

Hors de question d'entendre parler de fermeture de site, hors de question de laisser augmenter les RPS pour les agents SUGE qui méritent plus qu'une semaine de QVT !

FO Cheminots se battra pour cela !

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

## MANAGEMENT TOXIQUE CHEZ LES ASCT, FO DÉNONCE ET PROPOSE DE S'ORGANISER POUR RÉSISTER

L'UO Train de Montpellier est atteinte de la maladie « du management agressif ». Et, cela prend des proportions qui « dépassent les bornes... ». FO organise avec les agents la résistance.

À en croire les différentes attaques faites aux agents, les attaques faites sur les droits des ASCT et dernièrement sur les roulements et donc sur les conditions de travail des agents, tout laisse à croire que la direction de l'UO a une et unique mission : Détruire et fermer l'UO Train de Montpellier.

Alors, pour arriver à ses fins (objectifs et potentielles primes), la direction de l'UO MPL ose tout et c'est grâce à ça qu'on reconnaît bien l'UO de MPL... Impossible de se tromper : brimades, enquêtes à charges et les humiliations lors d'entretiens sont devenus le quotidien des ASCT et pour d'autres leur fiche de poste. L'équipe FO Cheminots de la région Languedoc Roussillon n'accepte pas cette attitude.

**Pour FO Cheminots, il est urgent d'agir, il est urgent de s'unir en AG. ASCT ne nous trompons pas !**

Depuis quelques temps, la direction cherche à faire du moins coté effectif. Depuis la fin des embauches au statut et les signatures des

conventions collectives de 2022, qui entre autres suppriment le dictionnaire des filières, nous avons une direction totalement décomplexée et libérée. Fort de ce constat, désormais la direction ose tout et finalement, ce sont les agents qui trinquent.

Il est temps que les ASCT se posent les vraies questions sur leur avenir, AGIR ou SUBIR le diktat de cette direction. Pour FO Cheminots, ces situations conflictuelles et ambiances délétères doivent immédiatement cesser.

Il est temps que les ASCT se réunissent en AG pour décider des suites à mener. Le rapport de force est le seul moyen pour empêcher les dérives auxquelles les agents font face. À ce jour, il existe plus de 5 préavis de grève à dispositions des agents.

**FO Cheminots** appelle les agents à interpeller leurs OS pour se saisir du sujet et décider ensemble les modalités d'organisation d'une Assemblée Générale d'ASCT.

**Aujourd'hui, c'est le copain qui est sanctionné. Demain, ça sera peut-être toi ! Il faut s'unir pour agir collectivement et résister !**

### PACA

## FO INFORME LES SALARIÉS APPELÉS À ÊTRE TRANSFÉRÉS DANS LA FILIALE SUD AZUR (ÉTOILE DE NICE)

À quelques semaines de la mise en exploitation du lot 2 par la filiale Sud Azur, les commissions d'évaluation technique (CET) se poursuivent. Ces réunions qui devaient être un espace de travail et de négociations sur les différents aspects des métiers, et des futures conditions de travail des cheminots ne sont qu'une pure mascarade. Tous les métiers sont concernés par un dumping social organisé...

Ainsi, à titre d'exemple, la Direction laisse déjà transparaître que l'effectif des agents dans les gares, déjà terriblement impacté, passerait de 113 à 61 agents (EMRC / Vente). De même, les conducteurs de train devraient assurer une hausse de charge de 30% contre seulement 10% d'effectif supplémentaire (154 ADC le 15 décembre). L'effectif ASCT est arrêté à 93 agents et celui du technicentre à 91 malgré une utilisation des rames de plus intensive.

Selon la Direction, la politique du « faire davantage avec moins de personnel » sera récompensée par des dispositifs de rémunération dont la filiale resterait décisionnaire. Néanmoins, avant toute chose, FO rappelle sa revendication de voir garantir les conditions de vie et de travail. Nous dénonçons également les objectifs intenablement fixés par la convention qui donneront une excuse toute faite à la politique de la Direction.

Les quelques réponses apportées par la Direction concerne la confirmation de l'application de l'accord fin d'activité, l'octroi de la mutuelle et quelques

garanties octroyées en NAO. En dépit d'un nombre incalculables d'heures de réunion, de nombreux sujets méritaient d'être traités et développés notamment la question de l'organisation du temps de travail (GRH2000 / GRH00677) pour lequel la Direction annonce déjà vouloir trouver un compromis tendant davantage vers la convention collective.

Ce tract synthétique donnant la tendance envisagée est également l'occasion de vous inviter à solliciter vos représentants FO pour plus d'informations : **MORIEUX Baptiste** - 06.75.39.06.24 et **BOZZY Yves** - 06.13.22.79.68.

**Les élections professionnelles dans la filiale auront lieu en mars 2025. Ce sera l'occasion pour l'ensemble des cheminots de la DDL CA d'impulser un renouveau et de placer FO, 2ème organisation syndicale régionale, 1ère chez les ADC et sur le périmètre des DDL EST et OUEST, au cœur de la défense de vos intérêts !**



## FO INTERVIENT SUR LA SÉCURITÉ LORS DES DÉPARTS DE TRAIN

*Lors de différentes audiences partout sur le territoire, nos délégations UNAC-FO ont réitéré nos préoccupations à l'égard de la gestion du chronogramme des départs de trains et de la prise en compte insuffisante de certaines tâches de sécurité dû à la mise en place du nouveau processus des départs des trains.*

Ces préoccupations avaient déjà été exprimées lors d'une réunion en novembre 2023 sur la région NA, où notre organisation avait demandé des ajustements pour intégrer des opérations de sécurité essentielles qui, bien qu'effectuées par les agents de conduite (ADC), ne sont pas officiellement répertoriées dans le chronogramme actuel ni repris dans la TT0023. Cette omission pourrait compromettre la ponctualité des trains (H00) et, plus important encore, affecter la sécurité.

### Position de la Direction et Réponse aux Revendications

La Direction a précisé que la TT0023, le texte qui encadre les tâches des ADC, ne prévoit pas de temps additionnel spécifique pour certaines opérations, les considérant comme incluses dans le temps de préparation général. Par exemple, le contact bord-bord doit être effectué dix minutes avant le départ du train, mais l'ADC peut l'accomplir à un autre moment jugé opportun si nécessaire. Quant aux vérifications des feux de signalisation, il est demandé aux conducteurs de vérifier les commutateurs depuis la cabine, sans avoir à descendre du train pour constater leur allumage.

### Argumentation de nos Délégations

L'UNAC-FO ne partage pas la position de la Direction. Nous considérons que la sécurité est compromise en raison d'une optimisation excessive des temps dans les journées de service (JS), ce qui engendre une pression sur les ADC pour respecter le départ à H00. L'UNAC-FO a ainsi renouvelé sa demande d'ajustement des textes réglementaires afin de garantir que toutes les opérations nécessaires soient intégrées et réalisées en temps voulu.

### Une Responsabilité Partagée sur la Sécurité

Les échanges ont également révélé que la Direction reconnaît les risques potentiels en matière de sécurité liés à ces insuffisances. Elle a transmis ces préoccupations à la Direction de la Traction pour un examen national. En attendant, nous vous rappelons que toutes les tâches de sécurité doivent être correctement effectuées, même si cela entraîne des retards. Les conducteurs doivent alors notifier ces retards dans le Bulletin de Service (BS).

**Cette action syndicale souligne l'importance cruciale de prendre en compte les conditions de travail des ADC et les exigences de sécurité. L'UNAC-FO demande une mise à jour des textes réglementaires afin de refléter les réalités opérationnelles et de garantir que la sécurité ne soit jamais sacrifiée au profit de la productivité.**



## Congrès UNAC-FO

**Louis GOMBEAU, Secrétaire adjoint de l'UNAC et du syndicat Poitou-Charentes, œuvre à préparer le prochain Congrès UNAC qui se tiendra le 16 janvier 2025 au siège de la Fédération. À ce titre, il recueille les timbres placés sur la dernière période par les syndicats afin de calculer les mandats, et il recense les Responsables Régionaux UNAC désignés par les UR. N'oubliez pas de le contacter si ce n'est pas encore fait afin de lui faire remonter ces informations essentielles.**

**Le secrétariat fédéral engage les UR à faire de ce prochain Congrès une réussite en termes de participation afin que cette Union puisse de nouveau fonctionner à plein partout où nos ADC sont présents et lui font confiance. Ensemble préparons et réussissons ce Congrès !**

# LE BUREAU DE L'UNCMT SE MET EN ORDRE DE CONQUÊTE !

***Suite au renouvellement du Bureau National de l'UNCMT, les camarades composants celui-ci se sont réunis pour engager et mettre en place une organisation et des moyens de communication afin qu'ils soient aux mieux organisés et aux service des structures de l'organisation : Unions Régionales et Syndicats.***



Les membres du bureau présents se sont partagé par zone géographique une partie des UR afin que celles-ci aient un interlocuteur du bureau identifié pour en simplifier les relations : **Samir BOUZIANI** pour PACA et AURA, **Azzouze MEBARKIA** pour les Hauts de France et Paris NORD, **Reda DERAMCHI** pour Midi Pyrénées et Nouvelle Aquitaine, **Philippe CORNACCHIA** pour Languedoc Roussillon. Les membres restants feront de même pour le reste des UR lors d'un prochain rendez-vous.

La répartition finale ainsi que les informations de contact seront communiquées au BF et aux UR dès que finalisées.

Plus concrètement, l'équipe va s'atteler à produire et mettre à disposition quelques livrets comme un fascicule «Jeunes parents» et d'autres thèmes spécifiques.

Enfin les membres veilleront à alimenter la page UNCMT dans le Rail Syndicaliste avec des articles adaptés et ciblés.

Le bureau national de l'UNCMT appelle les Unions Régionales qui ne l'auraient pas encore fait à désigner et à faire connaître leur Responsable Régional UNCMT (RR).

**Pour finir, ils engagent les UR à les solliciter pour un appui sur des tournées spécifiques ou pour un soutien sur des actions envers les personnels Maitrises, Cadres et Techniciens : audiences, accompagnement, conseils...N'hésitez pas à les solliciter !**



**FO Cheminots,  
La défense de tous les Cheminots !**



# 3 MILLIARDS « D'ÉCONOMIE » (À NOUVEAU) SUR LE DOS DES RETRAITÉS !

**« La France vit au-dessus de ses moyens, il faut faire des économies pour réduire la dette ... » : nous entendons ce discours inlassablement asséné par des « experts » de tous poils dans les médias et ce afin de tenter de nous faire avaler sans broncher les attaques répétées contre les acquis sociaux et les services publics.**

Mais nous informent-ils des vraies raisons de l'explosion de la dette du pays ?

Non car quid des intérêts d'emprunts à payer aux banques : 50 milliards cette année soit la troisième dépense de l'Etat ! Son origine : l'article 104 du traité de Maastricht de 1993 qui interdit à l'Etat - à partir de 1993 - de se financer auprès de la banque de France qui lui prêtait à un faible taux, l'obligeant à emprunter auprès des marchés financiers à des taux nettement plus élevés.

Quid de la baisse des recettes de l'Etat et de la Sécurité sociale avec les exonérations massives d'impôts et de cotisations sociales accordés au patronat.

L'impôt sur les sociétés par exemple est passé de 50 % en 1985 à 25 % aujourd'hui.

Depuis 20 ans les entreprises privées ont bénéficié de plus de 1800 milliards d'exonérations fiscales et sociales. En 2024, c'est 91 milliards d'exonérations sociales, compensés aux caisses de Sécurité sociale, en partie seulement ... par l'argent de nos impôts (double peine) !

Quid de l'explosion des dépenses d'armement lesquelles ont doublé sous le règne de M. Macron depuis 2017.

Le ministre des Armées, M. Lecornu, informe dans le Journal du dimanche du 10 novembre : « L'an prochain, le budget des armées augmentera de 3.3 milliards pour atteindre 50.5 milliards, et ce sera 68 milliards en 2025 » ... alors que 10 % du nombre de lits d'hôpitaux ont été fermés depuis 11 ans (43.500 depuis 2017).

## Retraites : **FO** dit STOP !

**Pour FO, la retraite n'est pas une prestation d'assistance mais un droit que se sont constitué les travailleurs tout au long de leur carrière.**

### LES FC DES RETRAITÉS IMPOSABLES !

Les FC deviennent imposables pour tous les agents en retraite depuis le 1er janvier 2024. Ceux-ci vont devoir déclarer 148 € de revenu supplémentaire (et 120 € pour un ayant droit) et paieront en conséquence un supplément d'impôt de 16.28 € (29.48 € pour un couple).

**Notre Fédération exige une compensation intégrale comme pour les actifs**

# EN FORCE POUR NOS RETRAITES

Et ne croyons pas que ces armes seront simplement stockées : il est à craindre qu'au contraire nos élites préparent leur utilisation dans de prochaines guerres.

Il leur faut financer toutes ces dépenses.

Les, timides, tentatives de faire payer les patrons en limitant, un peu, leurs exonérations de cotisations sociales par exemple font l'objet d'un tir de barrages scandalisé du MEDEF ... pas touche aux profits des actionnaires !

Alors ils préparent les esprits aux mesures « impopulaires » qu'ils sauront nous imposer (via le trop fameux 49.3 par exemple) :

- Nouvelles baisses de crédit aux hôpitaux ;
- Baisse des remboursements des consultations médicales et des médicaments (aux mutuelles de compenser .... avec hausse de leurs tarifs bien entendu) ;
- 800 millions d'économies sur les ALD - affections de longues durées (29 maladies remboursés à 100 % depuis 1945 comme les cancers, le diabète ...) et qui concernent 13.7 millions de personnes ;
- Remise en cause des arrêts maladie des fonctionnaires (de plus en plus épuisés et en souffrance par les incessantes suppressions de postes) ;
- etc.

Et puis il y a les 17 millions de retraités.

La loi - dans l'article 161.25 du Code de la sécurité sociale - prévoit une revalorisation

annuelle des retraites de l'augmentation moyenne des prix sur les douze derniers mois. Mais cette loi ne leur convient pas : depuis plusieurs années les gouvernements successifs évitent de l'appliquer. Depuis janvier 2017 (année d'avènement de M. Macron) les prix ont augmenté de 19.5 % et les retraites de seulement 13.6 %.

Pour 2025 ça va continuer selon le ministre du budget : 0.8 % seulement au premier janvier soit moins de la moitié de l'inflation ! En effet en suivant la loi, l'inflation moyenne calculée est de 2.2 % .... Or, le gouvernement a fait un tout autre calcul minimisant la hausse des prix !

Les retraités sous le SMIC auront une autre augmentation au premier juillet.

Cette rupture d'égalité pose d'ailleurs un problème : en 2020 une telle « revalorisation différentielle » avait été acceptée par le Conseil constitutionnel, lequel avait néanmoins souligné que cela devait rester « exceptionnel » ...

Quoiqu'il en soit : 3 milliards « d'économie » pour payer les banques, les cadeaux aux patrons et les dépenses d'armement.

Nous en connaissons les conséquences : recours accrus aux organisations caritatives, abandon des soins, abandon des dépenses culturelles, économies sur le chauffage (12 millions de français ont souffert du froid en 2024 (soit 30 % des ménages pour 14 % en 2020 selon le médiateur de l'énergie) etc...

Le groupe des 9 organisations syndicales de retraités a bien sûr réagi, exigeant une indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier et un rattrapage des pertes subies depuis 2017. Le 3 décembre il appelle les retraités à une première mobilisation.

**Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'appels sectoriels à des « journées d'action » séparées les unes des autres.**

**Les salariés - en activité, en retraite ou privés d'emploi - du public comme du privé sont tous attaqués simultanément et ont les mêmes intérêts à défendre.**

**Leur unité c'est leur force, leur division leur faiblesse sur laquelle comptent les « décideurs ».**

**Pour stopper l'actuel rouleau compresseur qui écrase tous les droits sociaux, une seule solution combattre toutes les divisions et favoriser une mobilisation d'ensemble. C'est aussi la tâche des responsables syndicaux.**

**Gérard Le Mauff  
Novembre 2024**

Meeting FO du 26 octobre 2024

# L'INDÉPENDANCE SE TRADUIT PAR NOS REVENDICATIONS ET NOS ACTIONS !

« C'est un meeting de la classe ouvrière, un meeting de militants », a déclaré Frédéric Souillot, accueillant près de 2 000 militants FO le 26 octobre à la Maison de la Mutualité à Paris. Venus de la région parisienne et de province, par bus, train ou voiture, ces participants ont répondu à l'appel pour cette première rencontre en préparation d'une mobilisation et pour réaffirmer l'indépendance de FO. Quelques minutes avant de monter à la tribune, le secrétaire général avait déjà souligné lors d'une conférence de presse l'importance de cet événement.

## UNE AMBIANCE COMBATIVE POUR RAPPELER LES LUTTES PASSÉES

L'installation des participants, qu'ils soient en orchestre ou au balcon, s'est faite dans une atmosphère animée par des chants et slogans familiers, notamment ceux scandés lors des quatorze journées de manifestations contre la réforme des retraites en 2023. Cette réforme, adoptée via le 49.3, reste une pierre d'achoppement pour FO qui, comme l'a rappelé Frédéric Souillot, ne tourne pas la page. Le recul de l'âge de départ de 62 à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation demeurent inacceptables



pour les travailleurs. « La retraite, elle est à nous », a clamé Frédéric Souillot avant d'ajouter avec détermination : « L'abrogation, elle est à portée de main », en référence au retour de la réforme dans le débat parlementaire, marqué par un vote symbolique en commission des affaires sociales le 24 octobre et des débats à venir le 31 octobre et le 28 novembre.

## « LA MOBILISATION DOIT SE PRÉPARER MINUTIEUSEMENT »

Des représentants de sept entreprises, dont La Poste et Air France, ont partagé leurs témoignages, soulignant l'importance de l'action syndicale sur le terrain. FO continue de mener des batailles pour des hausses de salaires, contre les suppressions d'emplois et pour le maintien des sites industriels en France. Ces luttes, couplées à un développement syndical soutenu, visent à renforcer le poids de FO, essentiel lors des négociations. Souillot a rappelé que la représentativité de FO se mesure à travers les élections professionnelles, que ce soit dans les TPE, les Chambres d'agriculture, ou encore via es CSE, et que l'influence syndicale dans la fonction publique et le privé est cruciale pour soutenir ses revendications, notamment sur la réforme des retraites. « Toute mobilisation doit être minutieusement préparée, comme en 2019, car le bouton de la grève générale n'existe pas », a-t-il martelé.



## « LA NÉGOCIATION EST DANS L'ADN DE FO »

Dans ce climat tendu, le retour à la négociation collective est néanmoins palpable. Les discussions sur l'Assurance chômage, bloquées depuis novembre 2023 par un refus d'agrément, et sur l'emploi des seniors ont repris. **FO** défend une retraite progressive dès 60 ans

avec 150 trimestres de cotisation, rétablissant ainsi les conditions antérieures à la réforme Balladur de 1993. « Nous allons négocier, c'est bien sur la table », a affirmé Souillot.

## RETRAITE PROGRESSIVE ET CONDITIONNALITÉ DES AIDES : DES PISTES POUR UN FINANCEMENT SOLIDAIRE

**FO** met en avant la nécessité d'accroître le taux d'emploi des seniors pour améliorer les recettes publiques, rappelant les 20 milliards d'euros de recettes potentielles d'ici 2030 si le taux d'emploi des 55-64 ans augmentait de dix points. La confédération insiste également sur la conditionnalité des aides publiques, qui coûtent actuellement 160

milliards d'euros par an en manque à gagner pour les comptes publics. « L'exemple de Sanofi montre bien l'urgence de ces mesures », a souligné le secrétaire général, se réjouissant d'une prise de conscience accrue concernant les recettes fiscales et sociales.

## L'ABROGATION DE LA RÉFORME AU CŒUR DE LA MOBILISATION

L'abrogation de la réforme des retraites est restée la priorité du meeting. « Cette réforme, les travailleurs n'en veulent toujours pas », a rappelé Souillot, dénonçant ses impacts violents et injustes, avec des milliers de personnes proches de la retraite confrontées au chômage

ou à des conditions précaires. « Pour remporter cette bataille, il faut mobiliser le plus largement possible », a-t-il encouragé, appelant à la tenue de comités départementaux et d'assemblées générales pour organiser la lutte.

## UNE COMBATIVITÉ SANS FAILLE EN ENTREPRISE

**FO** a aussi illustré sa détermination à défendre l'emploi et les conditions de travail dans les entreprises, quels que soient les défis. Des témoignages poignants de délégués syndicaux d'Eurotunnel, Casino,

Duralex, Air France, Sanofi, Tefal et La Poste ont illustré cette combativité. « À **FO**, on ne baisse pas la tête », a insisté Frédéric Souillot, concluant ce meeting sur une note d'espoir et de mobilisation.

**Pour obtenir satisfaction sur notre cahier de revendications, en particulier l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires, les militants FO soulignent, par leur mobilisation, par leurs chants, par leur véhémence que, pour Force Ouvrière, la séquence syndicale et sociale qui s'ouvre, doit être celle de la construction de la mobilisation, du rapport de force y compris par la grève.**





# CHRISTINE, UNE MILITANTE, UNE CAMARADE, UNE AMIE QUI VA NOUS MANQUER !

***Vous trouverez ci-après le texte rédigé par Michel KERMICHE en hommage à notre camarade Christine DEVARENNE.***

***Il est toujours délicat de poser des mots sur la tristesse, la douleur qui étreint l'ensemble des adhérents et des militants qui a connu et milité avec Christine. C'est pourquoi nous avons choisi les mots d'un de ses camarades les plus proches, Michel KERMICHE car, ses mots fraternels rendant hommage à la camarade véritable cheville ouvrière de FO en Normandie et chez les cheminots, à l'amie résonnent des combats menés par Christine avec son syndicat FO Cheminots.***

La première fois que nous nous sommes rencontrés, Christine et moi, elle était en formation avec le référent de l'époque. Elle arborait, comme beaucoup de jeunes, le foulard palestinien, une manière de montrer sa révolte, son camp.

Christine nous a rejoint dès 1981, quelques temps après son entrée à la SNCF, dans notre gare de Rouen Rive Droite. Elle a ainsi été avec Dominique, Sylvie, Claude, Philippe et quelques autres la cheville ouvrière du renouveau de la CGT-FO sur notre gare.

Nous avons la particularité d'être une section syndicale jeune, dynamique et déterminée. Nous avons tous comme axe de construction un syndicalisme libre et indépendant.

Christine, jusqu'au bout, s'est revendiquée de cette conviction ; non pas comme une formule creuse car l'indépendance est une orientation politique, ce sont nos revendications élaborées par nous en décidant entre nous comment les faire aboutir.

Elle a activement participé à la reconstruction du syndicat et de l'Union Régionale, en prenant rapidement des responsabilités. Tout d'abord, responsable jeune de notre U.R. en octobre 1982, elle n'a ensuite cessé d'assumer des responsabilités avec le

sérieux, la détermination que nous lui connaissions tous.

Nous avons travaillé ensemble longtemps. Nous lui devons tous beaucoup.

Bien au-delà de ses fonctions secrétaire administrative, c'était avant tout une militante et souvent nous discussions ensemble, parfois avec d'autres camarades, de la pertinence de telle ou telle phrase. Christine était toujours prête pour l'action : délégation massive avec parfois fermeture des guichets.

Évidemment il y a eu les grèves locales ou nationales, c'est ainsi qu'elle a participé à la grève dite de 86, celle de novembre décembre 1995, puis 2003 et 2008. Toujours la première à aller sur la côte 135 : lieu de blocage du trafic, à la fosse du dépôt : lieu de nos AG inter-services.

Elle a eu aussi plusieurs mandats électifs qu'elle a remplis avec sérieux, implication et le souci de rendre compte à ceux et celles qui l'avaient élue. En 2007, elle a accepté de prendre la responsabilité de la région. Cela n'a pas toujours été facile pour elle, mais elle a tenu. Après son départ à la retraite, elle a continué à militer et apporter ses connaissances, son expérience tant au niveau local que fédéral.

Christine va nous manquer à tous, et pas seulement au niveau militant mais également au niveau personnel. Epicurienne, elle ne ratait une occasion de faire la fête avec ses amis.

Tu vas me manquer Christine, car une amitié fidèle de 43 ans est aussi rare que précieuse.

Elle manquera également à la Bretagne, Saint Jacut. ... Pour ce qui est de la militante, une des manières de lui rendre hommage demain, est de continuer la construction de l'outil indispensable à notre émancipation : le syndicalisme libre et indépendant pour les revendications. Salut et fraternité.







**Quelle que soit la taille  
de l'entreprise**  
grande, moyenne, petite ou très petite

**FO AUX CÔTÉS  
DE TOUS  
LES SALARIÉS**

**Salaire, emploi, conditions de travail, formation,  
négociation, conventions collectives,  
protection sociale, prévoyance,  
conseil, aide, défense**

*J'ai un problème au boulot,  
j'appelle*

